

Après avoir sodomisé sa fille de 2 ans à Ndjolé

Il dit avoir agi sur recommandation de son féticheur pour être le meilleur orpailleur

AEE

Libreville/Gabon

UN homme de 54 ans, Joseph Megnane, exerçant comme orpailleur à Ndjolé, se trouve, depuis le 12 mai dernier, à la prison centrale de Lambaréné, pour viol présumé sur sa propre fille de deux ans.

L'adulte délinquant présumé aurait, selon une source proche du dossier, profité de l'absence de son épouse pour sodomiser l'enfant, qui se retrouve actuellement avec un anus complètement endommagé.

La mère du nourrisson

ajoute que Joseph Megnane est un récidiviste, puisqu'il avait déjà agi de la sorte sur leur garçon, âgé aujourd'hui de 8 ans.

Le mis en cause, après avoir nié les faits au départ, les a finalement reconnus, tout en précisant avoir agi sur recommandation de son féticheur, pour être le meilleur orpailleur de la région.

Lesdits faits, tirés de la déposition à la gendarmerie de la compagne de Megnane et mère de la fille, se déroulent le 06 mai dernier. Souffrante, elle se rend à l'hôpital pour rencontrer un médecin. Après la consultation, le praticien constate que cette dernière

a une forte fièvre. Aussi, décide-t-il de la garder en observation toute la nuit. Elle ajoute que, ne disposant pas de téléphone portable, elle ne peut joindre son mari pour l'informer de la situation.

Le lendemain, lorsque la dame regagne le domicile conjugal, patatras! Ses affaires ont été mises dehors par son partenaire, persuadé qu'il était que sa moitié est allée passer la nuit dans les bras d'un autre.

RECONNAISSANCE DES FAITS• A la suite de quoi,



Photo : AEE

elle prend bagages et enfants pour se réfugier chez ses parents un moment. C'est là-bas qu'il est constaté que l'orifice anal du nourrisson est complètement ouvert et endommagé. Immédiatement, les soupçons, bien évidemment, se tournent vers le géniteur.

Selon la femme, son mari est le seul responsable de cet acte odieux, car il avait

Joseph Megnane, a avoué avoir sodomisé sa fille de 2 ans toute la nuit.

déjà commis le même acte sur le garçon, il y a quelques mois, mais le problème s'est réglé en famille et Joseph Megnane a été excusé, en dépit du caractère ignoble du geste.

La dame, cette fois, choisit de saisir la brigade de gendarmerie de Ndjolé, et Megnane est appréhendé. Il avouera avoir effectivement sodomisé l'enfant toute la nuit du 06 mai, pendant que sa mère se trouvait en observation à l'hôpital. Il attend désormais son procès à la maison d'arrêt.

Accident de la circulation à Mouila

Fernand Nzengué mortellement fauché par un chauffeur ivre



Photo : Felicien Ndongo

C'est à cet endroit que la victime a été fauchée.

FN.

Mouila/Gabon

UN véhicule pick-up de marque Toyota Hilux double cabine, conduit par P. M., un compatriote retraité de la Comilog et résidant à Mouila, a fauché mortellement, il y a quelques jours, un agent de la boulangerie Ilimb, Fernand Nzengué, un autre Gabonais âgé de 40 ans, alors que celui-ci se trouvait sur le chemin de son domicile, au quartier Dourougni, dans le premier arrondissement de la commune.

L'état d'ébriété du chauffeur, la défaillance du système de freinage du véhicule et l'excès de vitesse seraient à l'origine de cet accident ayant causé la mort de Nzengué, qui a rendu l'âme quelques instants seulement après l'impact, pendant son acheminement au Centre hospitalier régional de Mouila.

Les faits ont lieu aux environs de 19 heures et ce, dans une ville plongée dans l'obscurité. Alors qu'il

roule dans le sens carrefour PK 0/Collège Saint-Gabriel, le véhicule effectue brusquement une sortie de route, à hauteur de l'ancien Ilimb.

L'automobile, dans sa course folle, parvient à éviter la collision avec d'autres véhicules. Sur sa trajectoire également, de nombreux piétons, qu'elle manque de renverser. Pas Fernand Nzengué, malheureusement, qui a la malchance de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment.

UN RÉCIDIVISTE• Après avoir fauché le piéton, P. M., pris de panique, tente de prendre la fuite. Mais il est vite rattrapé par le conducteur d'un autre véhicule ayant suivi la scène. Il passe même un petit moment difficile avec une foule en furie. Heureusement pour lui, l'arrivée de la police finit par ramener le calme sur les lieux.

Selon quelques témoignages à Mouila, P. M. ne serait pas à son premier délit. Il a été, dernièrement, sévèrement réprimandé pour avoir foncé, en état d'ébriété, sur un barrage de police !

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER POUR LES EXERCICES 2017 ET 2018

No de Prêt : 8582

No. de référence : AMI/02-2017/UCP-PRODECE

1. La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour le recrutement d'un Cabinet d'Audit Comptable et Financier du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) pour les exercices 2017 et 2018.

2. Le Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité a pour objectif d'améliorer l'efficacité de la formation professionnelle, du développement des compétences et des programmes d'entrepreneuriat dans des secteurs de croissance clés au Gabon. Il comprend trois composantes : (i) Extension de l'offre de formation et développement des compétences dans les secteurs porteurs de croissance ; (ii) Amélioration de l'employabilité, insertion des jeunes et promotion de l'entrepreneuriat ; et (iii) Renforcement des capacités institutionnelles et gestion du projet.

MISSION DU CONSULTANT

3. L'Auditeur externe sera responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers (Exercices 2017 et 2018) sur la base des vérifications menées conformément aux normes d'audit internationales ISA (International Standards of Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants).

4. En application de ces normes d'audit, l'Auditeur demandera à l'Unité de Coordination du Projet (UCP), une lettre de Confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des Etats financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

5. La mission d'audit couvrira toutes les activités exécutées et les dépenses effectuées par l'Unité de Coordination du Projet.

QUALIFICATION ET EXPERIENCE

6. Le PRODECE invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
• être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des

Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en audit financier des projets de développement et acceptable par la BIRD ;

• avoir réalisé au moins cinq (05) missions similaires au cours des dix (10) dernières années.

8. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

10. Un Consultant sera **sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

11. Les Consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence (TDR) et des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : **UCP-PRODECE - Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC ou à l'Ancien siège d'Azur) - B.P. 1269 Libreville - GABON - Tél. : + 241.06.06.07.25 - E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com et bmouiri@gmail.com**

12. Les plis porteront la mention suivante « **Recrutement d'un Cabinet d'Audit Comptable et Financier du Projet PRODECE - Exercices 2017 et 2018** ».

13. Les manifestations d'intérêt écrites en français en quatre (04) exemplaires (un original et trois copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 02 juin 2017, à l'adresse ci-après : **UCP-PRODECE - Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC ou à l'Ancien siège d'Azur) - B.P. 1269 Libreville - GABON - Tél. : + 241.06.06.07.25 - E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com et bmouiri@gmail.com**

Le Coordinateur